



## Cérémonie des vœux du Centre Hospitalier des Pyrénées du jeudi 16 janvier 2014 à 11h00, salle de conférences

### Discours

C'est un plaisir pour moi de vous accueillir ici aujourd'hui, pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui permet de tirer le bilan de ce qui a été fait pour mieux tracer les perspectives à venir.

Je vous remercie de votre présence ce matin, car je sais qu'il est souvent difficile de se libérer des services pour ces occasions toujours trop rares de nous rassembler. J'ai donc une pensée particulière pour ceux qui sont restés auprès des malades. Je remercie également les futurs médaillés auxquels nous rendrons hommage. Je salue également la mémoire de tous ceux qui, en activité, nous ont quitté l'an passé.

Au delà même des projets phares de l'institution, je tiens à saluer l'engagement quotidien des 1 200 professionnels de l'établissement, chacun dans son rôle, au service des patients et des résidents qui nous sont confiés, tout au long de cette année 2013, qui a été riche de réalisations auxquelles vous avez contribué.

**Tout d'abord, réalisation la plus visible** : l'ouverture, au début de l'automne 2013, de la nouvelle unité de réhabilitation pour adultes, Unité de Soins de Réhabilitation, qui marque la fin de l'opération du plan directeur qui a concerné la construction du Centre Henri Duchêne du pôle 2, de l'unité de soins ESA 2, d'un nouveau bâtiment de contrôle des accès au site central (porterie), et le réaménagement de l'entrée principale du site et des voies de circulation (véhicules et piétons), en lien avec la ville de PAU.

Sur un total de 14.000.000 € prévus pour la construction de ces 3 nouveaux bâtiments, 13.398.682,44 € ont été mandatés au 31 décembre 2013, soit 96 % de l'opération. Le solde sera réglé au cours du 1er trimestre 2014.

Je mentionnerai également comme **réalisations et avancées marquantes** de l'an passé :

- L'inauguration de l'hôpital de jour de Nay qui a permis le rapprochement de l'hôpital de jour et des Centres Médico-Psychologiques enfants, adolescents et adultes sur un même site.
- La rédaction et la publication du livret du Projet de soins – Axes prioritaires 2013-2014 dont l'objectif majeur est d'individualiser les soins pour améliorer la qualité de la prise en charge, la satisfaction et la sécurité des patients et des professionnels. Sa diffusion va être accompagnée par le personnel d'encadrement durant ce 1<sup>er</sup> trimestre.
- La mise à jour du règlement intérieur des professionnels dont chaque agent a été destinataire d'un exemplaire.
- la mise en œuvre du projet de coopération internationale avec l'hôpital psychiatrique de Zébé au Togo. Cette 1<sup>ère</sup> mission a confirmé la nécessité de poursuivre cette action et de monter de

nouveaux dossiers de financement. En effet, le souhait du Centre Hospitalier des Pyrénées est de se rendre deux fois par an au Togo en intégrant progressivement de nouveaux intervenants. Il est également envisagé de recevoir des stagiaires togolais en France. Enfin, dans la perspective d'une légitimité reconnue par tous, il s'agira de proposer des interventions en pédopsychiatrie, quasi inexistante au Togo.

Avec une file active de 14 000 patients (contre 13 900 en 2012), la tendance en **matière d'activité** montre une légère diminution pour l'année 2013 avec :

- - 1,5 % pour les hospitalisations complètes, soit environ 107 000 journées au regard de la préparation à la fermeture d'unités (Oliviers, Montbrétias, Tournesols, Lilas et Tilleuls, avec une montée en charge avec l'ouverture d'autres unités comme l'U.M.S., Les Montbrétias/Oliviers et l'U.S.R. et l'opération tiroir des Jonquilles. La file active diminue de près de 5 %.
- - 1,4 % pour les hospitalisations de jour, à file active stable, pour se situer aux alentours des 32 000 journées, ceci étant du aux modifications 2013 des règles du Recueil d'Information Médicalisée en Psychiatrie qui encadre plus strictement la durée des journées et demi-journées à temps partiel.
- - 8 % pour les hospitalisations de nuit, soit une projection de 4 900 nuits pour 2013. Cependant, les variantes par unités, sur des petits volumes, sont aléatoires d'une année sur l'autre. La comparaison n'a de sens que sur le foyer Bernadotte, qui est plutôt stable.

Au regard de la tendance des 3 premiers trimestres RIMP 2013, l'activité ambulatoire devrait connaître une diminution de -13% pour l'activité saisie, et de -18% pour l'activité RIMP, soit un volume d'environ 172 000 pour les actes saisis. La file active augmente d'environ 3%.

Concernant la diminution de l'activité saisie, elle est liée pour partie à un meilleur respect par les intervenants du type d'activité à transmettre aux tutelles, selon les règles du RIMP. D'autre part, le logiciel Cariatides applique, mieux que Cristalnet, les règles imposées par le guide de production du RIMP, et exclue lors de la génération du RIMP les actes saisis en situation de cumul interdit.

Je tiens à souligner ici le travail accompli par les équipes soignantes et les responsables de pôles et l'importance des projets médicaux mis en oeuvre :

- La mise en place d'une nouvelle équipe mobile, l'E.M.J.S.P., Equipe Mobile Jeunes en souffrances psychique, dispositif intersectoriel du Pôle 2 constitué d'une équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des jeunes (18-25 ans) qui sont en situation de précarité et/ou qui présentent des troubles psychiques, sur Pau et l'agglomération limitrophe.
- L'obtention du prix Hélioscope pour la mise en place d'un programme d'éducation thérapeutique pour les patients schizophrènes « A.R.S.I.M.E.D. ».
- La signature de la convention Passerelle, convention de partenariat entre le pôle 2 et les acteurs sanitaires et médico-sociaux pour amplifier la dynamique partenariale entre ces secteurs et améliorer son efficacité.

- La mise en place d'une équipe d'éducation thérapeutique patient.

Cette année 2013 a également été le témoin du renforcement des liens entre les chefs de pôles, les cadres supérieurs de santé et les cadres de santé dans le management des assistantes sociales et des éducateurs spécialisés, avec notamment l'intégration, dans les projets d'unité, du service social éducatif. Cette évolution se poursuivra en 2014 pour définir et conduire des projets de prise en charge partagés et communs.

Mais tout cela n'aurait pas grand sens si l'on raisonnait seulement en volume d'activité sans se préoccuper de la **qualité et de la sécurité des soins**.

Grâce à la mobilisation des professionnels et à la valorisation des actions et des activités déployées sur l'établissement, les réserves et certaines recommandations ont été levées, faisant du Centre Hospitalier des Pyrénées, un établissement certifié V2010 avec recommandations.

La poursuite de la dynamique autour du Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (P.A.Q.S.S.) est un élément moteur et central de la démarche qualité de l'hôpital.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes associés, pour la 2ème année consécutive, à la Semaine Sécurité des Patients, en organisant tout au long de la semaine des ateliers, dont certains pour la première fois, dans les unités extra-hospitalières. Le bilan de cette semaine a montré une forte mobilisation des personnels, notamment pour les ateliers de « Sensibilisation aux Droits des usagers » animés par Maud Clément, directrice adjointe de la D.U.Q.S. et Jean-Claude TERCQ, chargé des relations avec les usagers. Cette manifestation a également permis de faire le focus sur la Maison des Usagers et des Familles (M.D.U.F.), dans une volonté de meilleure identification de cette structure par les patients, mais aussi par les soignants, justifié par un bilan de fonctionnement 2013 mitigé (appropriation du lieu et de ses finalités par les équipes et les associations insuffisante), malgré un réel succès de l'espace parents-enfants.

L'année 2013 a également vu se poursuivre le travail de préparation de la prochaine visite de certification avec :

- la réalisation d'audits (dossier patient, prise en charge médicamenteuse, indicateurs qualité et sécurité des soins) ;
- la mise en place de l'audit à 360° dont les objectifs sont de préparer la certification, d'évaluer les pratiques professionnelles en lien avec les bonnes pratiques, les recommandations et le projet de soins, d'évaluer les circuits logistiques intra et extra-hospitaliers et d'actualiser le document unique ;
- la présentation des nouvelles modalités de certification par la H.A.S. le 6 novembre 2013 démontrant que les démarches initiées et menées par le Centre Hospitalier des Pyrénées sont en complète concordance avec les nouvelles modalités de certification présentées.

La démarche qualité, qui est l'affaire de tous et de tous les jours, sera bien sûr au coeur de nos préoccupations en 2014, avec un rendez-vous important : la préparation d'une nouvelle visite de certification en mars 2015 qui, je l'espère, confirmera les résultats déjà obtenus dans ce domaine.

Autre dossier à retenir pour 2013, **le système d'information** avec :

- le rééquipement en haute-disponibilité des dispositifs réseau des 10 sous-répartiteurs de zone dans le cadre des projets TOIP et Wifi,
- le déploiement de réseau Wifi dans les unités de soins intra-muros et extra-muros avec le déploiement de 49 bornes sur 20 bâtiments,
- l'équipement informatique des nouvelles structures : 85 micros ou consoles, 35 imprimantes et 8 copieurs multifonctions,
- le remplacement du dispositif Firewall protégeant les accès informatiques entrants et sortants de l'établissement.

L'année 2014 verra, entre autres projets, le déploiement de réseau Wifi dans les unités de soins intra et extra-muros avec le déploiement de 49 bornes sur 20 bâtiments, l'équipement informatique des nouvelles structures avec 85 micros ou consoles, 35 imprimantes et 8 copieurs multifonctions et le remplacement du dispositif Firewall protégeant les accès informatiques entrants et sortants de l'établissement.

**En terme de gros chantiers**, l'année 2013 aura été marquée par :

- la réception des travaux de l'hôpital de jour pour enfants de Nay, marquant la fin de l'opération de regroupement des unités de Nay avec le rapprochement de l'hôpital de jour, jusqu'alors excentré, et des centres médico-psychologiques pour enfants, adolescents et adultes, place Berchon, permettant à l'équipe de l'hôpital de jour pour de disposer désormais d'une surface de 325 m<sup>2</sup>, entièrement rénovée, pour accueillir les enfants et adolescents.
- la livraison des trois nouveaux bâtiments avec l'ouverture début novembre de l'U.S.R., la mise à niveau du bâtiment Iraty pour accueillir momentanément les patients des Jonquilles, la réorganisation des ergothérapies centralisées sur la place des arts pour libérer les espaces à démolir et par l'opération de démolition dont les travaux seront finis fin janvier. L'objectif est de retrouver les bâtiments tels qu'ils ont été construits à l'origine pour libérer des plateaux et travailler sur leur aménagement et leur utilisation future.
- le lancement de la phase 1 du plan directeur, qui consiste à construire à l'entrée de l'hôpital un bâtiment regroupant le S.A.A.U., l'U.G.C., le C.G.M. du pôle 3, la surveillance générale, l'équipe d'intervention de nuit, et le service des hospitalisés avec la validation début novembre du dossier d'avant-projet sommaire (A.P.S.). Un travail est en cours sur l'avant-projet détaillé (A.P.D.) pour une remise du projet mi-janvier. Ce dernier sera présenté de manière détaillée aux équipes. La mission d'étude se poursuivra durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 pour un démarrage des travaux à l'automne 2014 avec une livraison des bâtiments et une ouverture au public fin 2015.

En mars 2013, le Centre Hospitalier des Pyrénées a remplacé l'ensemble de ces autocomps sur son site central : cette opération de modernisation d'une téléphonie parfois obsolète est l'aboutissement d'un processus administratif et de contraintes techniques d'une extrême complexité que j'ai choisi pour illustrer la qualité de ces services, qui ont su mettre en oeuvre une parfaite coordination, dans ces domaines.

La fin d'année 2013 a également vu la mise à niveau du bâtiment Iraty pour accueillir momentanément les patients des Jonquilles, la réorganisation des ergothérapies centralisées sur la place des arts pour libérer les espaces à démolir et par l'opération de démolition dont les travaux seront finis fin janvier. L'objectif est de retrouver les bâtiments tels qu'ils ont été construits à l'origine pour libérer des plateaux et travailler sur leur aménagement et leur utilisation future.

Chacun a pu également constaté l'aménagement et la sécurisation de 5 parkings réalisés cette fin d'année (1 parking à l'entrée, derrière le C.M.P. Henri Duchêne, 1 parking au sud, le long de l'avenue des Lauriers, 1 parking réservé au personnel administratif à la place du bâtiment Les Dahlias qui doit être démoli, 1 parking entre les unités d'hospitalisation Les Saules et Les Pins, 1 parking le long de la grande avenue). Cette opération de rénovation et de réaménagement des parkings va se poursuivre en 2014 avec l'ouverture au public d'un parking central de 80 places et la réalisation de la dernière étape de clôture périmétrique du site (Village et Clématites)

Pour 2014, une assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O.), pour la rénovation des unités d'entrants, Erables, Marronniers, Pins, Chênes, Saules et Capucines, a été lancée. Nous sommes dans la phase de réalisation de scénarios pour connaître les conditions de rénovation des ces unités et leurs coûts. Elles seront définies bâtiment par bâtiment avec les cadres de santé. Les études concernent l'intérieur des bâtiments mais aussi les extérieurs pour assurer une continuité des façades. L'idée est de mettre en fonctionnalités ces unités d'entrants, améliorer leur isolation et de les mettre en perspective architecturale avec les nouveaux bâtiments de l'entrée.

**Dans le secteur d'activité des affaires médicales**, il a été procédé au recrutement d'un praticien hospitalier, le Dr Barataud, de deux contractuels, les docteurs Celhay et Ivanova et d'un F.F.I., Faisant Fonction d'Interne, le Dr Hoffmann.

Deux praticiens hospitaliers, les docteurs Dominique Saint-Martin et Coralie Langlet, et deux contractuels, les docteurs Dumur et Faure, ont quant à eux quitté l'établissement.

Pour ce qui est des internes, on constate une stabilité de leur nombre puisque, comme en 2012, deux promotions de 10 internes ont été reçues sur l'établissement en 2013.

**En matière de ressources humaines**, l'année 2013 aura tout d'abord été celle de la mise en oeuvre de réformes importantes en ce qui concerne la gestion des ressources humaines :

- bilan social rénové,
- reclassement des cadres de santé,
- C.E.T.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation a accompagné, dans le volet personnel, les projets d'ouverture ou de transformation des unités : Unité de Soins Relais, Jonquilles 2, Gérontopsychiatrie/U.M.S.

Dans le domaine des risques professionnels, cette année aura été l'occasion de mettre en oeuvre les actions du documents unique parmi lesquelles la rédaction et la diffusion du règlement intérieur des

professionnels, la communication autour des accidents de travail au travers de la mise à jour de la procédure, et enfin la finalisation de la procédure de prise en charge institutionnelle des agents victimes de violence.

Au 1er janvier 2013, la convention avec le F.I.P.H.F.P. a été renouvelée, confortant ainsi la politique du C.H.P. en faveur des travailleurs handicapés. Une enveloppe de 460 000 euros a été attribuée à l'établissement afin d'accompagner le plan d'action portant sur 5 axes :

- aménagement et adaptation des postes de travail,
- amélioration des conditions de vie,
- formation et information des travailleurs handicapés,
- élaboration et mise en oeuvre d'une politique de communication,
- accès à l'emploi.

En ce qui concerne les projets, l'E.P.P./A.R.T.T. a abouti en 2013 à un plan d'actions, suivi tout au long de l'année par les services concernés. Prenant acte de certains constats, des actions ont pu être mises en place, comme la reconstitution d'un groupe de cadres experts Octime, en capacité d'appuyer les utilisateurs au sein des différents pôles. La prochaine étape sera de proposer une formation interne afin de réactualiser les connaissances.

3 journées d'accueil des nouveaux recrutés ont été organisées et enrichies au fil des évaluations remises par les participants.

Pour ce qui est du dialogue social, les instances se seront très régulièrement réunies avec 6 C.T.E. et 7 C.H.S.C.T. En outre, le protocole d'exercice du droit syndical a pu être validé lors de la dernière séance du C.T.E. En 2014, aura lieu le prochain renouvellement des instances représentatives du personnel.

Dans le domaine de la formation continue, Infopsy a pu proposer un dossier d'évaluation du C.H.P. en tant qu'O.D.P.C., c'est à dire apte à proposer des programmes de D.P.C. internes aux professionnels éligibles à cette obligation (paramédicaux + médecins). L'enjeu en 2014 est de déployer le dispositif, de favoriser la participation de nos professionnels aux programmes internes à l'établissement. Infopsy a conforté son positionnement en proposant des formations tant en interne qu'en externe, en enrichissant son catalogue et s'appuyant sur l'expertise de nos professionnels.

L'année 2014 sera également consacrée à la mise en oeuvre des actions du projet social parmi lesquelles la refonte de la procédure d'évaluation professionnelle, la proposition de solution de garde d'enfant pour les horaires atypiques, la réactualisation du processus de mobilité.

**Au niveau de la direction des soins**, 2013 a été une année riche d'un travail et d'un engagement collectif des professionnels :

- Réflexion sur le management, l'organisation des soins, les outils et les méthodes avec les équipes d'encadrement, la CSIRMT, son bureau et les professionnels.
- Stabilisation du processus d'accompagnement des professionnels.

- Mise en œuvre des projets institutionnels avec de nouvelles équipes : ESA 2, Henri Duchêne, USR, Jonquilles 2, Montbrétias/Oliviers. En favorisant la pluridisciplinarité, la collaboration entre professionnels de santé et l'accompagnement individuel des professionnels.
- Participation de deux équipes au salon infirmier en Octobre pour présenter les projets d'équipe.
- Investissement pluri professionnel pour identifier les axes prioritaires du projet de soins 2013/2014.
- Il est réaffirmé la place du raisonnement clinique dans le management et les soins. L'accueil, l'entretien avec le patient et/ou ces proches, le suivi du projet individuel... sont réinterrogés dans une démarche volontariste et dynamique des équipes d'encadrement, de la CSIRMT et de son bureau, des professionnels.
- Des axes de formation appuient les projets : formation binôme cadres/médecins, raisonnement clinique, etc. Les méthodes de prise en charge, les organisations et les outils sont analysés.

Dans une action transversale, institutionnelle, les équipes ont accompagnés les changements poursuivant la recherche d'amélioration de la qualité de la prise en charge, l'accueil des stagiaires, avec un positionnement dynamique pour accompagner l'amélioration des compétences professionnelles.

2014 sera une année centrée sur la mise en place des axes du projet de soins et l'accompagnement des professionnels, dans une démarche transversale inter-pôle avec l'encadrement et les professionnels. Le suivi du projet de soins, avec des résultats chiffrés permettra tout au long de l'année aux professionnels de situer les axes de progression. Dans le cadre de ce projet, la mise en place du raisonnement clinique, la modification des outils paramédicaux... et une coopération médecins/professionnels seront des axes forts.

**En terme d'ouverture et de développement des partenariats**, 240 conventions ont été élaborées ou renouvelées en 2013 :

- avec des maisons de retraite, des E.H.P.A.D. ou des foyers de vie pour la prise en charge des patients âgés ou des patients ayant besoin d'un suivi psychiatrique à domicile ;
- avec la ville de Mourenx pour la mise à disposition d'une salle pour la pratique d'activités sportives ;
- dans le cadre de collaborations pour la mise en place d'ateliers créatifs ou culturels ;
- avec l'hôpital psychiatrique de Zébé et l'association Aimes-Afriques dans le cadre de la mission de coopération hospitalière internationale de la Direction Générale de l'Offre de Soins. Le but est de favoriser et d'établir des échanges et des coopérations avec l'hôpital psychiatrique de Zébé au Togo pour améliorer les connaissances psychopathologiques et les modalités de prises en charge des troubles mentaux, et ainsi, la qualité de vie et de soins des populations.

**Les actions de communication** ont été nombreuses en 2013 que ce soit en matière de supports de communication (plaquettes d'information, affiches, rapport d'activité, journal interne), que de manifestations (inaugurations, réceptions de chantier, cérémonie de remise de prix, cérémonie de signature de convention, manifestations nationales, etc.)

De même, le site Internet du Centre Hospitalier des Pyrénées a été régulièrement mis à jour et a récemment évolué avec le déploiement de la rubrique « Vous recherchez un emploi, une formation », qui contient désormais des informations sur les modalités de recrutements et sur les postes et concours.

La politique de communication restera active en 2014 en matière de communication Web, de publications, de communication avec les médias, ceci afin d'accompagner le projet d'établissement 2012-2016 et le P.A.Q.S.S. 2012-2014, et renforcer l'attractivité et l'image du Centre Hospitalier des Pyrénées.

De nombreuses actions ont également été proposées dans le **domaine de la culture**. Elles sont traditionnellement nombreuses et variées, au profit des patients et des personnels : expositions, concerts (notamment deux de l'Orchestre de Pau Pays de Béarn), contes, Fête de la musique, Fête du jardin, etc.

Afin de **financer** l'ensemble de ses investissements, et notamment la construction des 3 bâtiments (ESA2, centre Henri Duchêne, unité de soins relais), l'établissement a emprunté 4.500.000 € et souscrit 3 contrats de prêt :

- Un auprès de la caisse d'épargne pour un montant de 1.500.000 € au taux de 4,03 %,
- Un auprès du crédit agricole pour un montant de 2.200.000 € au taux de 4,25 % (prêt dont les fonds proviennent de la banque européenne d'investissement),
- Un auprès du crédit agricole pour un montant de 800.000 € au taux de 4,45 %.

La mise en œuvre de ces opérations d'investissement, d'entretien, d'aménagement, de rénovation, etc., et de l'ensemble des projets de l'établissement a également nécessité une **gestion économique** rigoureuse de l'établissement que ce soit en matière de déménagement, d'achat (de mobilier et d'équipement), et/ou de prestations.

Cette gestion se caractérisera en 2014 par :

- l'aménagement en mobiliers des nouvelles unités,
- l'adhésion aux groupements de commandes régionaux : produits de santé, alimentation, fourniture de bureaux et consommables informatiques, articles textiles – habillement, produits d'hygiène et d'entretien),
- l'informatisation des services logistiques : commandes de repas et gestion de production en cuisine centrale, gestion de la maintenance et des inventaires immobiliers, réservations et gestion de véhicules,
- l'attribution des chaussures et des badges d'identification pour les agents,
- le renouvellement des équipements au garage.

Avant de poursuivre avec les perspectives pour l'année à venir, je souhaite évoquer **la mise en place des dispositions modifiant la loi du 5 juillet 2011** qui avait réformé de manière majeure les soins sans consentement.



Entrée en vigueur le 27 septembre 2013, cette loi a nécessité la formalisation de procédures (adaptation et rédaction des certificats médicaux, décisions du directeur), la formation et l'information des praticiens, des cadres, des secrétaires médicales, du bureau de la loi et de la surveillance générale, et donc une nouvelle mobilisation des personnels des services médicaux et administratifs qu'il convient de saluer.

Le partenariat dynamique entre les magistrats et les praticiens hospitaliers a été pleinement démontré lors du colloque « Psychiatrie et justice » qui s'est tenu le 24 octobre dernier au Palais Beaumont et auquel l'établissement était associé.

L'objectif 2014 est de professionnaliser l'application de la loi d'hospitalisation sous contrainte dans le pôle usagers/loi avec les unités de soins, les médecins et la surveillance générale.

La Direction ne s'est pas tenue à l'écart des changements, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice des usagers, de la qualité et de soins, Maud Clément, qui a rejoint l'équipe de direction du Centre Hospitalier des Pyrénées, le 18 mars 2013, et le départ de Marie-Claire BALAGEAS, directrice des finances et du système d'information, le 16 décembre dernier pour un poste de directrice de l'Etablissement de Soins de Suite et de Réadaptation, Centre Paul Dottin, à Ramonville. Sa remplaçante, Christine Anglade, doit prendre ses fonctions le 20 janvier 2014. Comme autre changement, M. Joachim LE LOIR, directeur des achats et de la logistique, prendra sa retraite cette année, et sera remplacée par Sylvie Pigeron.

Si l'année 2013 s'est avérée riche et fructueuse à bien des égards, 2014 s'annonce déjà bien remplie en projets forts et restructurants pour le centre hospitalier des Pyrénées, dans un contexte budgétaire et un contexte social que je souhaite serein et constructif.

L'élaboration et la mise en oeuvre d'un nouveau projet de territoire font partie des objectifs prioritaires. Il va s'agir de mettre en place une offre de santé de qualité, accessible à tous et satisfaisant à l'ensemble des besoins de la population. Cette politique de territoire repose sur des complémentarités et une gradation des soins dans laquelle chaque acteur de santé a son rôle à jouer, et particulièrement les établissements de proximité.

De même, afin de répondre à l'objectif fondamental du projet régional de santé qui est d'améliorer les parcours de santé et de vies des personnes, le Centre Hospitalier des Pyrénées va s'engager, en 2014, dans un groupement de coopération sanitaire en santé mentale. Cette expérience positive va permettre une coopération entre établissements de santé, établissements médico-sociaux, professionnels, réseaux, associations et représentants d'usagers et des familles, dans un souci de proximité, de continuité des soins intra et extra-hospitaliers, de continuité des prises en charge et de fluidité du parcours de l'utilisateur. La 1<sup>ère</sup> réunion de préparation a lieu cet après-midi., ici même, en salle des conférences. Réunissant l'ensemble des établissements médico-sociaux du territoire, elle va permettre de recenser les besoins de chacun et sera l'occasion de débattre ensemble sur ce qu'il convient de réaliser sur le territoire.

Enfin, il sera nécessaire de poursuivre l'action de coopération hospitalière avec le Togo initié en fin d'année. En effet, notre souhait est de nous rendre deux fois par an au Togo en intégrant

progressivement de nouveaux intervenants. Nous envisageons aussi de recevoir des stagiaires togolais en France. D'autre part, si dans la durée, nous parvenons à une légitimité reconnue par tous, il s'agira de proposer des interventions en pédopsychiatrie, quasi inexistante au Togo.

Je conclurai en vous présentant au nom du Directoire, de l'Equipe de Direction et en mon propre nom, des voeux très sincères de bonheur et de santé pour vous-mêmes, pour vos familles et pour tous ceux qui vous sont chers. Je forme aussi des voeux pour qu'avec ses partenaires, notre institution poursuive dans la voie de la coopération au service de la population de notre territoire de santé.

Que 2014 soit pour chacune et chacun d'entre vous l'occasion d'accomplissements personnels et professionnels à la hauteur de vos espérances, qu'elle soit tout simplement riche en humanité.

***Roman Cencic,  
Directeur du Centre Hospitalier  
des Pyrénées de Pau***